

Transitions 2030

Stratégie économique
du Val de Garonne

valdegaronne.fr



0800 47 00 47
economie@valdegaronne.fr



Édito

« On ne peut plus faire aujourd'hui comme on faisait hier : l'économie en Val de Garonne doit se réinventer pour s'adapter aux bouleversements déjà en cours, sur les plans climatique, sanitaire, géopolitique et sociétal.

Notre stratégie fait le choix de la résilience, en voyant dans ces transitions une formidable opportunité d'innover et de donner un nouvel élan à notre économie. Ce challenge, l'Agglomération n'entend pas le relever seule. Transitions 2030 est le fruit d'un travail collaboratif, d'une large concertation engagée en 2023 avec tous les acteurs locaux, publics et privés. Entreprises, chambres consulaires, élus ... Tous se sont engagés pour co-construire une stratégie adaptée aux besoins de chacun.

À l'issue de ce travail, nous vous présentons une feuille de route ambitieuse pour le territoire avec 60 actions articulées autour de 4 axes majeurs : l'attractivité

économique territoriale et l'innovation durable, l'adaptation aux transitions, la mise de l'humain au centre des préoccupations pour un développement harmonieux, et la coopération entre tous les acteurs économiques du territoire.

Transitions 2030 favorise ainsi la structuration de filières d'avenir comme l'éco-construction ou les Industries Culturelles et Créatives, elle promeut une alimentation saine et durable, accompagne l'accélération des transitions écologiques auprès des entreprises et dans nos zones d'activités avec un plan de requalification des friches industrielles, vise à promouvoir nos industries, et place la formation et l'emploi au cœur des préoccupations.

Certains de ces chantiers majeurs sont déjà lancés, d'autres sont en cours de réflexion et il appartiendra à chacun d'entre nous, élus, acteurs économiques, et habitants de les mettre en œuvre pour le futur économique du Val de Garonne. »



Jacques Bilirit,

Président de Val de Garonne Agglomération



René Zaros,

Vice-président de Val de Garonne Agglomération
en charge du développement économique

01

Une nouvelle stratégie économique

02

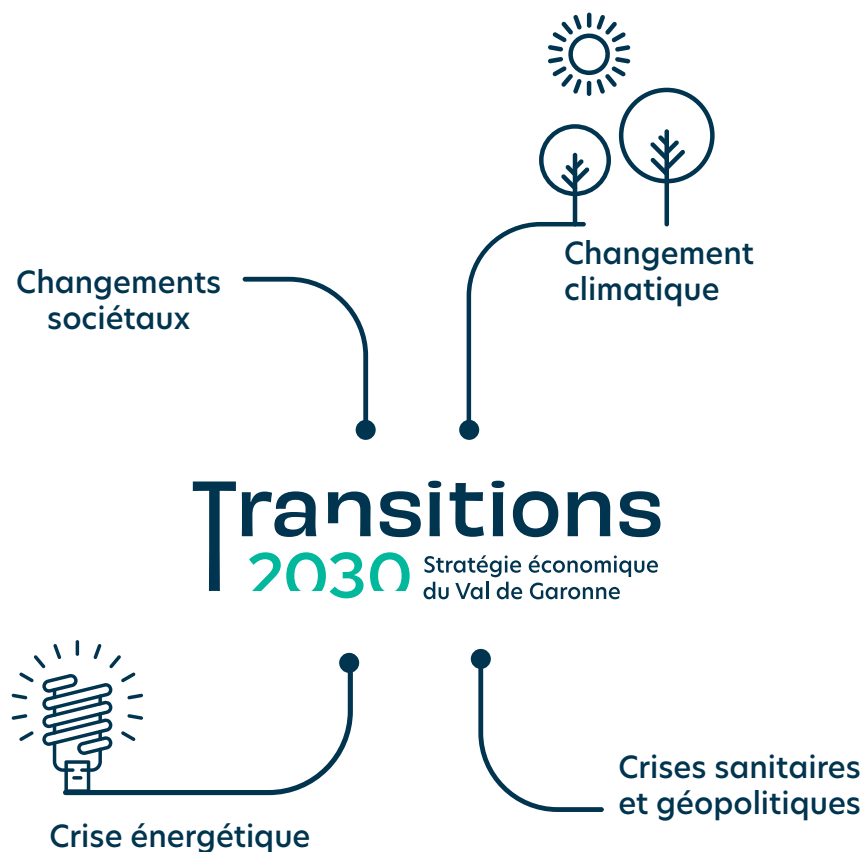
Les grands chantiers

- **Coopération : créer un écosystème local**
- **Reconquérir les friches industrielles**
- **Accompagner les transitions**
- **Développer la filière des industries culturelles et créatives (ICC)**
- **Faciliter le recrutement et l'accès à l'emploi**
- **Construire et rénover autrement**
- **Manger sain et gourmand**

01

Une nouvelle stratégie économique

Pour répondre aux bousclements actuels



Intervention de Navi Radjou, Forum des Transitions, sept. 2024

Une stratégie issue d'un travail collaboratif

- **400 acteurs socio-économiques et élus présents** au Forum des transitions du 14 septembre 2023 : conférence de Navi Radjou (économiste de renom portant le concept d'innovation frugale) ; tables-rondes thématiques ; show-room d'entreprises innovantes
- **4 matinales** organisées avec les chefs d'entreprises
- Des groupes de travail avec les chambres consulaires et la Région Nouvelle-Aquitaine
- **3 séminaires élus**



4 axes,

9 ambitions, 60 actions

Transitions 2030

Stratégie économique
du Val de Garonne

Attractivité
économique
territoriale et
Innovation durable

Coopération

Promotion
de l'humain pour
un développement
économique
harmonieux

Transitions
écologiques,
sociétales,
digitales

Impulser une stratégie foncière
basée sur l'optimisation et la sobriété

Réinventer des zones d'activités plus
durables et centrées sur l'humain

Accélérer notre réindustrialisation
pour un Territoire d'Industrie
durable innovant et attractif

Mieux accueillir et accompagner
les entreprises dans leur parcours

Favoriser le développement
de filières innovantes et durables

Favoriser la coopération

Former, recruter et
employer différemment

Attractivité territoriale : faire du Val de
Garonne une destination économique

Accompagner les transitions
écologiques, digitales et
sociétales des entreprises

COOPÉRATION : CRÉER UN ÉCOSYSTÈME LOCAL

Bataille des start-ups, juin 2024



Les liens avec les partenaires sont essentiels pour avancer ensemble et être plus efficaces. Le processus même d'élaboration de cette stratégie est une première action mise en place pour accroître nos collaborations.

03 Les grands chantiers

Transitions 2030 est une vision à long terme pour l'économie de notre territoire. Avec de nombreuses actions qui se déploieront dans les années à venir. Retrouvez dans les pages suivantes quelques exemples de grands chantiers phares, dont certains sont déjà lancés.

En actions :

- > Un travail collaboratif accru avec les acteurs économiques incontournables, dont la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. C'est d'ailleurs grâce à ce travail avec les chambres consulaires que le 1^{er} Salon départemental de l'innovation pourra voir le jour en 2025.
- > Une coopération accentuée avec les clubs d'entreprises, qui a rendu possible la restitution de Transitions 2030 dans le cadre de la bataille des start-ups en juin 2024, et la volonté de pérenniser l'aventure avec une soirée inter-clubs en 2025.

En chiffres :

- > **2** nouvelles conventions de partenariat signées avec la CCI et la CMA
- > De septembre 2023 à 2024, **6 événements** B2B avec près de **1 000 participants**

Yannick VILLENEUVE,
Directeur général de la Chambre de
Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne

« La Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne s'inscrit pleinement dans la feuille de route déclinée par Val de Garonne Agglomération. Elle mobilisera son savoir-faire et ses ressources pour contribuer efficacement à ce projet ambitieux et structurant pour le territoire. Il s'agit d'accompagner et de favoriser le développement économique d'un écosystème dynamique. »

Frédéric PEREZ
Directeur territorial de la Chambre des
Métiers et de l'Artisanat de Lot-et-Garonne

« L'Artisanat est un facteur essentiel au développement du territoire. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de Val de Garonne Agglomération, inscrit son action dans une relation de proximité avec les entreprises artisanales pour les accompagner dans leur développement tout au long de leur vie, depuis la détection d'un projet, la création, le développement jusqu'à la transmission de l'activité. A travers les labels « Vivons Local, Vivons Artisanal » et « Artisans Gourmands », la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine s'engage à être au plus près des entreprises de proximité et à défendre une alimentation saine, durable et gourmande. »

Serge CASAGRANDE,
Président du Club d'entreprises O'REBOND

« Notre club regroupe aujourd'hui 120 entreprises et se réunit trimestriellement autour des valeurs communes sportives.

En tant que président d'un club historique et territorial, il me semble naturel et indispensable pour notre association de collaborer avec notre institution publique territoriale afin de partager notre attachement à ce territoire que nous aimons tant et de renforcer le rôle économique structurant de notre Agglomération.

Notre coopération se situe notamment dans le développement des échanges et des relations d'affaires entre les acteurs économiques locaux ou extérieurs. Une qualité des échanges déjà constatée lors de plusieurs événements organisés en partenariat »



Signature convention avec la CMA, mai 2024



Signature convention avec la CCI, avril 2024

RECONQUÉRIR LES FRICHES INDUSTRIELLES



Aujourd'hui, nous devons répondre à une double nécessité : fournir aux acteurs économiques le foncier dont ils ont besoin pour étendre leur activité, tout en protégeant nos sols en limitant l'artificialisation. Un objectif par ailleurs imposé par la loi Climat et résilience du 22 août 2021 imposant une réduction de 50% de la consommation d'espace dans les 10 prochaines années. Pour répondre à cette nécessité, l'Agglo a choisi de miser sur la réhabilitation de friches industrielles.

En actions :

- Un premier exemple à suivre : celui d'André Thevet à Tonneins, passé du statut de friche à celui d'un parc d'activité dynamique et attractif.
- Une étude sur 6 friches est en cours avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine : Gascogne Wood et Jardiland à Marmande, Marboutin à Beaupuy, Aiguillon à Fourques-sur-Garonne, Père à Cocumont et BioPress à Tonneins.

En chiffres :

- **150 hectares** nécessaires dans les **15** prochaines années sur le Val de Garonne Guyenne Gascogne
- **11 friches** recensées sur le Val de Garonne Guyenne Gascogne
- **78 ha** identifiés au total dont **31** sur le Val de Garonne

Jérôme DUFFIEUX,
Directeur de Traditab

« Traditab valorise la production régionale de tabac en particulier par la création et la commercialisation de produits finis. Nous sommes en France la seule PME de ce secteur d'activité dominé par des multinationales. Après avoir bénéficié d'un hébergement en pépinière d'entreprises, il nous semblait logique de nous installer à Tonneins. La reprise d'une partie des bâtiments de l'ancienne SEITA est symboliquement forte pour nous. Au-delà de notre site administratif, nous avons installé notre laboratoire et louons par ailleurs l'un des halls de 2000 m² pour procéder à l'achat du tabac aux producteurs. Nous avons réalisé depuis deux ans le bilan carbone de notre société, et la réhabilitation de bâtiments existants permet de limiter notre empreinte tout en bénéficiant de locaux fonctionnels. Enfin, cette installation sur la zone André Thevet nous a permis la proximité avec d'autres entreprises dynamiques installées sur le site. »



Parc d'activité André Thevet, Tonneins.

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Ombrières photovoltaïques du Pôle d'Échange Multimodal de Marmande.



Transition écologique, transition numérique, intégration de l'Intelligence Artificielle dans les process... les mutations en cours sont nombreuses. Pour s'y adapter, l'Agglomération s'engage dans la transformation de ses parcs d'activités et de ses propres équipements, et souhaite accompagner les entreprises dans le virage des transitions.

En actions :

- > Une étude sur les zones d'activités pour s'interroger sur la mobilité, la gestion de l'eau et des déchets, la prise en compte de la biodiversité, etc. Avec un premier projet identifié : la pose d'ombrières photovoltaïques sur un parking de la zone André Thevet.
- > Des formations ciblées pour les professionnels : cybersécurité, sobriété numérique, intelligence artificielle, économie circulaire, etc.
- > Une réflexion autour d'une politique d'accompagnement de l'éco-investissement.

En chiffres :

- > **30 %** de la consommation d'énergie du Pôle d'Échange Multimodal de Marmande produite par les panneaux photovoltaïques
- > **9 millions d'€** investis d'ici 2030 pour la sobriété énergétique des équipements de l'Agglomération

Pierre-Cécil BRASSEUR,
Directeur Associé de Synopter

« Les zones d'activités économiques (ZAE) permettent d'accueillir et d'accompagner le développement des entreprises qui ne peuvent s'implanter au sein des villes et villages. L'ambition de sobriété foncière fait craindre à certains l'incapacité pour le territoire de se développer. C'est en réalité le contraire. Il y a de nombreux espaces sous-utilisés dans ces ZAE. Pour répondre aux grands défis à venir, il est donc nécessaire de les optimiser et de les intensifier. Plus d'entreprises et plus d'emplois, c'est la possibilité de partager, de mutualiser, de faire du business, d'être plus solidaires, d'être plus sobre en eau et en énergie. C'est ainsi améliorer le cadre de travail, renforcer la compétitivité des entreprises et mieux anticiper les effets du changement climatique et la raréfaction des ressources. »



DÉVELOPPER LA FILIÈRE DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (ICC)

La première promotion d'Eurêka'Incub, sept. 2024



Le Val de Garonne est une terre d'événements qui rassemble de grands acteurs de la filière des industries culturelles et créatives (ICC), notamment grâce à la présence de festivals d'envergure (Garorock et le Festival International de Journalisme) mais aussi de nombreuses manifestations reconnues, culturelles et gourmandes (Nuits lyriques, Confituriades, etc.). Un véritable vivier dont l'Agglomération souhaite accompagner le développement.

En actions :

- > Ouverture en 2024 d'Eurêka'Incub, l'incubateur dédié aux ICC. Avec une première promotion de porteurs de projets autour de l'innovation au service des festivals. Les projets qui se développent bénéficient d'un soutien financier et logistique ainsi que d'un accompagnement en partenariat avec Le Monde et le Festival Garorock.
- > 2025 : un événement professionnel autour des ICC pour aborder les challenges et les innovations des événements de demain.

En chiffres :

- > **7 projets retenus** pour le premier appel à projet d'Eurêka'Incub
- > **120 000** festivaliers pour le Garorock en 2024, plus grand évènement du Val de Garonne
- > **Une vingtaine** de manifestations soutenues par l'Agglomération en 2024

Fanny MARTINEZ,
Lauréate du 1^{er} appel à projet d'Eurêka'Incub

« Aujourd'hui, j'ai un projet de décoration et de signalétique personnalisée à base de réemploi pour les festivals. Écologie et innovation sont des valeurs essentielles de mon projet, c'est ce qui m'a attiré dans la démarche de cet incubateur. L'intégrer est une formidable opportunité pour être accompagnée : sur la gestion de ma société, sur ma stratégie, sur le côté réglementaire. Rencontrer les organisateurs de festivals et les autres incubés permettra de faire grandir mon projet, d'amener de nouvelles idées, de me confronter à la réalité de terrain et des festivaliers. Je suis même prête à faire évoluer mon projet en fonction des rencontres et des conseils. »



FACILITER LE RECRUTEMENT ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

Salon Garonn'Emplois, février 2024



Les entreprises du territoire connaissent des difficultés de recrutement, notamment dans certains secteurs particulièrement tendus comme l'industrie. Val de Garonne Agglomération assure un rôle de facilitateur et d'animateur, en proposant un parcours global vers l'emploi pour les jeunes et les personnes en recherche d'emploi.

En actions :

- Le Mois de l'Emploi (1^{ère} édition en 2024). Le principe ? Proposer un véritable parcours vers l'emploi avec un salon de l'emploi, suivi de portes ouvertes, d'immersions en entreprise...
- Semaine de l'Industrie 2024 : valorisation des métiers de l'industrie au féminin.
- Job-datings réguliers en entreprise.
- Co-pilotage du CLEE (Comité Local Ecole Entreprise) avec le lycée Val de Garonne et CSA Creuzet, pour rapprocher l'école du monde de l'entreprise.
- Participation, aux côtés des DRH du territoire, à l'émergence d'un club RH entreprises pour favoriser le recrutement et le maintien des salariés sur le territoire.

En chiffres :

- **1280 visiteurs** à Garonn'Emplois 2024
- **5** types d'événements autour de l'emploi et **4** en faveur de la découverte des métiers

Éric TISSIER,
Proviseur de la cité scolaire
Val de Garonne à Marmande

« Le CLEE est un outil qui nous permet de mettre en relation deux mondes parallèles mais qui ne se connaissent pas assez : l'école et l'entreprise. L'objectif est de mieux se comprendre et d'avancer ensemble. Les entreprises locales ont de gros enjeux de recrutement donc l'orientation des élèves est essentielle. Nos défis sont de montrer la multitude de métiers dans les entreprises, adapter notre offre de formation au tissu local et notamment dans les filières techniques et l'industrie qui a un vrai besoin de main d'œuvre qualifiée. Nous organisons des visites d'entreprise pour nos élèves et professeurs, nous valorisons les stages d'observation afin de donner envie aux jeunes de poursuivre sur des voies qui recrutent. D'ailleurs, au CLEE, nous travaillons sur un annuaire des entreprises accueillantes et sur des actions sur l'accueil des stagiaires. »



Rencontre du Comité Local Ecole Entreprise, sept. 2023

CONSTRUIRE ET RÉNOVER AUTREMENT



Avec ses partenaires, l'Agglomération s'engage en faveur de l'éco-construction et l'éco-rénovation. Pourquoi ? Car le bâtiment représente 43% des consommations énergétiques et génère 23% des émissions de gaz à effet de serre en France. La question de la transition écologique y est donc très présente, et le renouveau de cette filière est une véritable opportunité de développement économique.

En actions :

- > Création d'un pôle d'excellence pour accompagner et sensibiliser les porteurs de projets publics, privés mais aussi les habitants, soutenir les changements dans l'industrie et l'artisanat, devenir un centre de recherche et d'innovation de l'éco-construction, réfléchir autour de la création d'un site pilote et expérimental (village d'artisans et d'entreprises).

En chiffres :

- > **-33% d'émissions de gaz à effet de serre** pour une maison éco-construite par rapport à une maison classique
- > **+14% d'emplois** dans le BTP en Val de Garonne entre 2017 et 2022. Ce qui en fait un des secteurs les plus dynamiques localement !

Yohann GIRARDIN,
Directeur d'IMA Bois

« Éco-construction et éco-rénovation font partie de notre identité et de notre philosophie. Sur la décarbonation, nous faisons le choix au maximum de matériaux biosourcés comme la fibre de bois ou encore la paille hachée (hachage en circuit court à moins de 50 km du lieu de production). Par exemple, nous sommes en train de réaliser un mur en bottes de paille pour un gymnase du Centre-Val de Loire. Pour nous, éco-construire et éco-rénover, c'est travailler avec l'ensemble des autres corps et entreprises du territoire, c'est travailler avec les architectes en amont pour atteindre des coûts raisonnables, c'est produire hors site afin de permettre une intégration des différents corps de métiers en usine, et bien sûr c'est prendre en compte le confort d'été dans les logements. »



Lancement de la démarche de structuration d'un pôle d'excellence territorial
De Lorenzo BTP, mai 2024

MANGER SAIN ET GOURMAND



Le Val de Garonne est un territoire rural avec de nombreuses exploitations agricoles et une filière agro-alimentaire dynamique. Pour soutenir au mieux ces filières tout en garantissant l'accès à une alimentation de qualité, l'Agglomération souhaite accompagner l'émergence d'un pôle d'excellence alimentaire. Elle est déjà engagée dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) réunissant des acteurs locaux de l'alimentation, de la fourche à l'assiette, pour penser ensemble des solutions garantissant à tous l'accès à une alimentation saine et durable.

En actions :

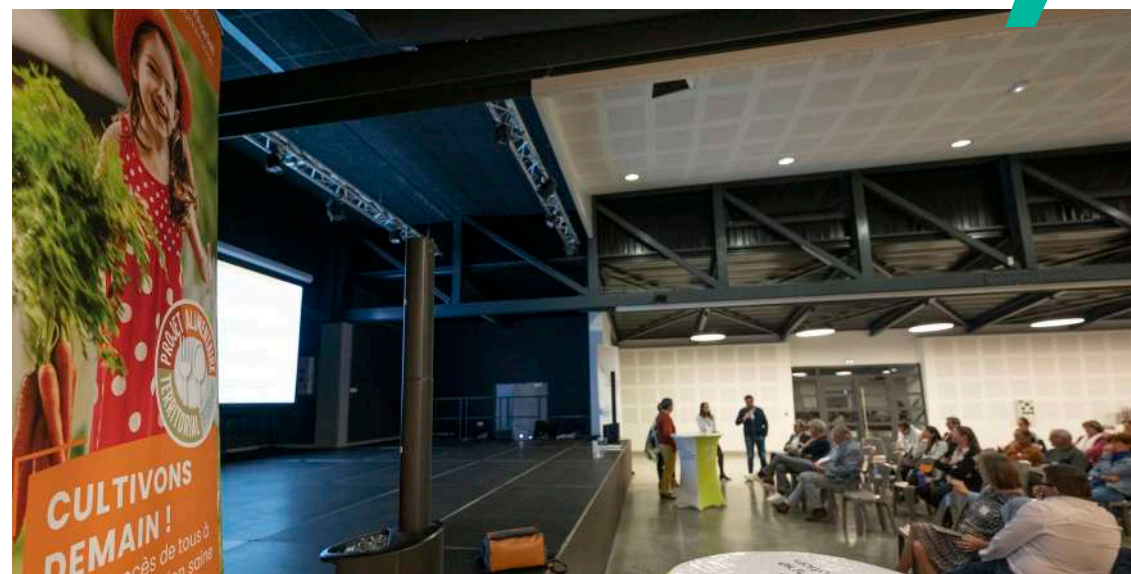
- Déclinaison des nombreux projets du PAT : légumerie, cuisine centrale, outil de mutualisation logistique pour les agriculteurs et leurs clients, etc.
- Développement sur le territoire du Label « Artisans gourmands » porté par la Chambre de Métiers et d'Artisanat, auprès des entreprises des métiers de bouche.
- Inscription dans le projet de Cité de l'Alimentation de l'Agropole, notamment en travaillant sur le volet formation ou en participant à une réflexion autour de la valorisation des produits invendus.

En chiffres :

- **961** exploitations agricoles (-21 % par rapport à 2010)
- **58 %** de surface Agricole Utile (plus de la moitié du territoire)
- **710 000** repas par an servis dans les structures petite enfance de l'Agglomération

Sylvain Pineau, Directeur de l'Agropole

« L'alimentation est au cœur des activités d'Agropole, première technopole européenne engagée et spécialisée dans l'agroalimentaire, installée en Lot-et-Garonne (Agen et Damazan) depuis plus de 35 ans. Véritable modèle agricole, Agropole c'est aujourd'hui plus de 3000 emplois directs et autant d'emplois indirects sur le territoire. Nous avons à cœur d'accompagner dès la genèse de leur projet, les entrepreneurs et les territoires grâce à nos équipes d'experts et à notre volonté de préserver le milieu et les ressources naturelles dans toutes nos actions. Le partenariat entre Val de Garonne Agglomération et Agropole ambitionne l'architecture d'une alimentation saine et gourmande autour de projets pragmatiques mobilisant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. Une synergie forte qui dessine les contours de la création d'un pôle unique de l'alimentation en Europe. »



Plénière du Projet Alimentaire Territorial de Val de Garonne Agglomération, oct. 2023

**Flashez ici pour consulter la
version complète
de Transitions 2030 :**
diagnostic de l'économie du
territoire, plan d'actions détaillé



0800 47 00 47
economie@valdegaronne.fr

